

**Zeitschrift:** Bulletin des Schweizerischen Elektrotechnischen Vereins, des Verbandes Schweizerischer Elektrizitätsunternehmen = Bulletin de l'Association Suisse des Electriciens, de l'Association des Entreprises électriques suisses

**Band:** 83 (1992)

**Heft:** 14: Assemblées annuelles de l'ASE

**Rubrik:** Invitation Assemblées annuelles 1992

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 17.11.2024

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Invitation

---



## Assemblées annuelles 1992

---

les 10 et 11 septembre 1992 à Lucerne



*des Schweizerischen Elektrotechnischen Vereins  
de l'Association Suisse des Electriciens  
des Verbandes Schweizerischer Elektrizitätswerke  
de l'Union des Centrales Suisses d'Electricité*

---

Les Services Industriels de la ville de Lucerne et les Forces Motrices de la Suisse centrale (CKW) ont aimablement invité l'ASE et l'UCS à tenir leurs Assemblées annuelles cette année à Lucerne. Les membres de l'ASE et de l'UCS sont cordialement invités à ces manifestations.

Grâce à l'obligeance de la direction des entreprises

- Forces Motrices de la Suisse centrale, Lucerne
- Services Industriels, Lucerne
- Dätwyler S.A., Altdorf
- Direction des télécommunications/PTT, Lucerne
- Elektrizitätswerk Luzern-Engelberg AG
- SEFAG, Malters

les participants auront la possibilité de visiter, dans le cadre des Assemblées annuelles, une centrale, une sous-station, un émetteur des PTT, une station de transmission par faisceau dirigé et deux entreprises industrielles.

## Programme

### 1. Assemblées générales

---

#### Jeudi 10 septembre 1992

##### 1.1 Assemblée générale de l'UCS

13 h 30

Assemblée générale de l'UCS à l'hôtel Union, Löwenstrasse 16, Lucerne.

suivie d'une allocution de Madame Helga Steeg, directeur exécutif de l'Agence internationale de l'énergie à Paris sur le thème de «La politique énergétique internationale et plus particulièrement le secteur de l'électricité».

Les membres de l'ASE sont également invités à assister à l'Assemblée générale de l'UCS et à l'allocution de Madame H. Steeg.

Les exposés et débats de l'Assemblée générale de l'UCS (ainsi que l'exposé de Madame H. Steeg) seront traduits simultanément de l'allemand en français et vice versa.

##### 1.2 Assemblée générale de l'ASE

16 h 00

Assemblée générale de l'ASE à l'hôtel Union, Löwenstrasse 16, Lucerne.

Les membres de l'UCS sont également invités à assister à l'Assemblée générale de l'ASE.

Les exposés et débats de l'Assemblée générale de l'ASE seront traduits simultanément de l'allemand en français et vice versa.

### 2. Soirée en commun

---

#### Jeudi 10 septembre 1992

18 h 30

Par **beau temps**, apéritif près du monument du Lion, qui se trouve à quelque 2 minutes à pied de l'hôtel Union

19 h 00

Par **mauvais temps**, apéritif à l'hôtel Union, Lucerne

19 h 45

Dîner en commun des invités et membres de l'ASE et de l'UCS dans la grande salle des fêtes de l'hôtel Union

Menu (sans boissons, y compris café et service): fr. 80.–

L'apéritif est offert par les Forces Motrices de la Suisse centrale (CKW), les Services Industriels de la ville de Lucerne et le gouvernement du canton de Lucerne

---

### **3. Visites et excursions**

---

#### **Vendredi 11 septembre 1992**

##### **Visites au choix**

##### **3.1 SEFAG, Malters, et sous-station des CKW, Littau**

- 08 h 50 Rassemblement à l'embarcadère n° 6 près de la billetterie bleue de la compagnie de navigation située en face du Musée des Beaux-Arts de Lucerne
- 09 h 00 Départ en car pour Malters
- 09 h 30 Accueil et café offert par SEFAG
- 10 h 00 Présentation de SEFAG avec un film vidéo, une visite guidée de la fabrique de composants électriques, du bureau d'études avec CAD et méthode des éléments finis
- 11 h 30 Déjeuner offert par les sociétés hôtes SEFAG/CKW
- 14 h 00 Visite de la nouvelle sous-station des CKW à Littau avec deux installations de couplage isolées au gaz, l'une de 220 kV et l'autre de 110 kV
- 15 h 00 Départ du car pour Lucerne
- 15 h 30 Arrivée du car à Lucerne, gare CFF
- Pas de places de stationnement pour voitures privées
- Frais de transport: Fr. 30.–

##### **3.2 Centrale d'Obermatt (Elektrizitätswerk Luzern-Engelberg AG)**

- 08 h 50 Rassemblement sous l'ancienne arcade de la gare devant la gare de Lucerne
- 09 h 14 Départ du train LSE (ligne Lucerne–Stans–Engelberg) pour Obermatt
- 10 h 00 Visite de la centrale d'Obermatt
- 12 h 00 Poursuite du voyage en train LSE pour Engelberg
- 12 h 30 Déjeuner offert par la société hôte
- 14 h 44 Départ du train LSE pour Lucerne
- 15 h 45 Arrivée à Lucerne, gare CFF
- Pas de places de stationnement pour voitures privées
- Frais de transport: fr. 32.–

##### **3.3 Dätwyler S.A., Altdorf**

- 08 h 50 Rassemblement à l'embarcadère n° 6 près de la billetterie bleue de la compagnie de navigation située en face du Musée des Beaux-Arts de Lucerne
- 09 h 00 Départ du car pour Altdorf
- 09 h 45 Accueil et café offert par Dätwyler S.A.
- 10 h 15 Présentation de Dätwyler S.A. avec un film vidéo, une visite guidée de la fabrique de câbles de haute tension, câbles spéciaux et à fibres optiques
- 12 h 00 Déjeuner offert par la société hôte
- 13 h 50 Départ en car pour le Musée de Tell à Bürglen

---

14 h 00 Visite du Musée de Tell  
15 h 15 Départ du car pour Lucerne  
15 h 50 Arrivée du car à Lucerne, gare CFF  
Pas de places de stationnement pour voitures privées  
Frais de transport: fr. 30.–

### **3.4 Emetteur des PTT sur le Rigi**

08 h 00 Rassemblement sous l'ancienne arcade de la gare devant la gare de Lucerne  
08 h 27 Départ du train à Lucerne  
08 h 57 Arrivée à Arth-Goldau  
09 h 03 Départ du train à crémaillère pour le Rigi  
09 h 38 Arrivée au sommet du Rigi (Rigi-Kulm)  
09 h 45 Pause café au restaurant Rigi-Kulm  
10 h 15 Visite guidée de l'émetteur des PTT et de ses installations pour la radio, la télévision, les faisceaux d'ondes dirigés  
12 h 00 Déjeuner au restaurant Rigi-Kulm  
14 h 15 Départ du train à crémaillère pour Vitznau  
14 h 55 Arrivée à Vitznau  
15 h 09 Départ du bateau pour Lucerne  
16 h 20 Arrivée à Lucerne, débarcadère n° 1 du côté de la gare  
Participation aux frais (guide, train CFF, train à crémaillère, pause café, déjeuner sans boissons, bateau): fr. 110.–

### **3.5 Installation à faisceau d'ondes dirigé des PTT sur le Titlis**

07 h 50 Rassemblement à l'embarcadère n° 6 près de la billetterie bleue de la compagnie de navigation située en face du Musée des Beaux-Arts de Lucerne  
08 h 00 Départ du car pour Engelberg  
09 h 00 Arrivée à Engelberg, transport en téléférique au sommet du Titlis  
10 h 00 Arrivée sur le Titlis, suivie d'une pause café  
10 h 30 Visite guidée de l'installation à faisceau d'ondes dirigé des PTT  
12 h 00 Déjeuner au restaurant Titlis  
14 h 00 Départ pour Engelberg  
15 h 00 Arrivée à Engelberg, départ du car pour Lucerne  
15 h 45 (env.) Arrivée du car à Lucerne, gare CFF  
Participation aux frais (guide, car, téléférique, pause café, déjeuner sans boissons): fr. 125.–

---

### 3.6 Centre de paraplégiques, Nottwil

08 h 50	Rassemblement à l'embarcadère n° 6 près de la billetterie bleue de la compagnie de navigation située en face du Musée des Beaux-Arts de Lucerne
09 h 00	Départ du car pour Nottwil
09 h 30	Arrivée à Nottwil, pause café
10 h 00	Introduction: présentation du centre suisse de paraplégiques, plus précisément de sa mission et de ses tâches dans le cadre de la rééducation de paraplégiques
10 h 15	Présentation audio-visuelle en allemand
10 h 40	Visite guidée du centre de paraplégiques
12 h 00	Déjeuner au restaurant du centre de paraplégiques
14 h 00	Départ du car pour Lucerne en passant par Sursee
15 h 00	Arrivée du car à Lucerne, gare CFF

Participation aux frais (guide, car, pause café, déjeuner sans boissons): fr. 75.–

### 3.7 Excursion au Pilate

09 h 00	Rassemblement à l'embarcadère n° 6 près de la billetterie bleue de la compagnie de navigation située en face du Musée des Beaux-Arts de Lucerne
09 h 15	Départ du bateau pour Alpnachstad, café et croissants offerts sur le bateau
10 h 50	Arrivée à Alpnachstad
10 h 55	Départ du train à crémaillère pour le Pilate
11 h 25	Arrivée au sommet du Pilate (Pilatus-Kulm)
11 h 45	Déjeuner à l'hôtel Pilatus-Kulm
14 h 15	Départ de la télécabine pour Kriens en passant par Fräkmüntegg
15 h 00	Arrivée à Kriens, retour à Lucerne
15 h 30	Arrivée de l'autobus à Lucerne, gare CFF

Participation aux frais (guide, bateau, train à crémaillère, pause café, déjeuner sans boissons, autobus): fr. 115.–

## Renseignements importants

### 1. Formation des groupes

Les groupes pour les visites et les excursions seront formés dès réception des inscriptions. Le nombre des participants étant toutefois limité, les organisateurs se réservent le droit de modifier la répartition des inscriptions après avoir pris contact avec les participants concernés.

### 2. Prix

Les prix indiqués pour les visites et les excursions s'entendent sans boissons.

### 3. Bagages

Le vendredi matin 11 septembre 1992, les personnes participant aux excursions en car pourront emporter leurs bagages dans le car ou les déposer avant les excursions prévues (centrale d'Obermatt, au Rigi et Pilate) à la consigne de la gare de Lucerne (les participants recevront pour cela des bons avec leurs autres documents).

---

#### 4. **Places de stationnement**

Seul un nombre de places de stationnement limité est à disposition dans les hôtels. Nous vous prions d'utiliser les parcs de stationnement publics. Des places de stationnement gratuites se trouvent près du Musée des Transports de Lucerne (env. 20 minutes à pied depuis l'hôtel Union). Les bus de la ligne n° 2 vous conduiront en 10 minutes env. de l'arrêt Musée des Transports à l'arrêt Luzernerhof (à 2 à 3 minutes à pied de l'hôtel Union). Nous vous recommandons d'utiliser, autant que possible, les moyens de transport publics.

#### 5. **Voitures privées**

En règle générale, l'utilisation des voitures privées pour les visites et les excursions est déconseillée.

#### 6. **Apéritif par beau ou mauvais temps**

Les participants seront informés par projecteur à diapositives du lieu définitif où l'apéritif sera servi à la fin des Assemblées générales de l'ASE et de l'UCS.

#### 7. **Hôtesse de l'Office du tourisme de Lucerne**

Une hôtesse de l'Office du tourisme de Lucerne se tiendra à votre disposition à l'hôtel Union aux heures suivantes:

Jeudi 10 septembre 1992: de 08 h 00 à 17 h 00

Le vendredi 11 septembre 1992, de 07 h 30 à 10 h 00, une hôtesse se tiendra également à votre disposition à l'embarcadère n° 6 près de la billetterie bleue de la compagnie de navigation située en face du Musée des Beaux-Arts de Lucerne.

#### 8. **Cars spéciaux**

Des cars spéciaux sont à disposition le vendredi 11 septembre 1992 près de l'embarcadère n° 6 situé en face du Musée des Beaux-Arts de Lucerne pour les visites et les excursions prévues (SEFAG/CKW, Dätwyler, Titlis et centre de paraplégiques).

#### 9. **Visites et excursions**

En règle générale, il est recommandé de se munir de bons souliers et d'un imperméable.

#### 10. **Excursions au Rigi, Titlis et Pilate**

Les moyens de transport surmontant en quelques minutes une dénivellée de 1300 m pour le Rigi, 2500 m pour le Titlis et de 1600 m pour le Pilate, ces excursions ne sont pas recommandées aux personnes souffrant de troubles circulatoires ou cardiaques.

#### 11. **Temps**

Les visites et excursions auront lieu par n'importe quel temps.

### **Logement**

Les organisateurs ont réservé le nombre de chambres nécessaire dans plusieurs hôtels (différentes catégories). Les prix par chambre/jour, petit déjeuner, service et taxes inclus, s'élèvent à:

Catégorie I de fr. 260.– à fr. 350.–

Catégorie II de fr. 150.– à fr. 200.–

Catégorie III de fr. 95.– à fr. 130.–

Le nombre des chambres à un lit étant limité, des personnes seules devront loger dans des chambres à deux lits, et ceci pour un prix plus élevé.

Prière d'indiquer sur le bulletin d'inscription si des chambres d'hôtel doivent être réservées. L'Office du tourisme de Lucerne confirmera ensuite la réservation. Les participants sont priés de régler directement leur note d'hôtel. Les annulations doivent être communiquées à l'Office du tourisme de Lucerne, téléphone 041 51 71 71, fax 041 51 73 34, 48 heures avant la date d'arrivée, sans quoi les frais de la première nuitée seront facturés. Une demande de prolongement du séjour peut être indiquée sur le bulletin d'inscription.

---

## Carte de participant (programme personnel)

La carte de participant est obligatoire pour toutes les personnes participant à une visite, une excursion ou au dîner. Le prix de cette carte est de 40 francs. La carte est gratuite pour les personnes assistant uniquement aux Assemblées générales de l'ASE et de l'UCS.

Les cartes de participant ainsi que les autres documents seront envoyés aux membres dès réception des inscriptions et paiement des frais.

## Bureau de renseignements

Le bureau de renseignements de l'ASE et de l'UCS se trouve au foyer de l'hôtel Union, téléphone 041 51 36 51 (demander le secrétariat ASE/UCS).

Heures d'ouverture:

Judi 10 septembre 1992: de 08 h 00 à 17 h 00

Vendredi 11 septembre 1992: de 08 h 00 à 10 h 00

Le vendredi 11 septembre 1992, de 07 h 30 à 10 h 00, un bureau de renseignements sera également à disposition des excursionnistes à l'embarcadère n° 6 près de la billetterie bleue de la compagnie de navigation située en face du Musée des Beaux-Arts de Lucerne.

## Bureau de presse

Le bureau de presse de l'ASE et de l'UCS se trouve à l'hôtel Union, Lucerne.

Heures d'ouverture: Jeudi 10 septembre 1992: de 13 h 30 à 17 h 00.

### Inscription

Les participants sont priés d'adresser leurs inscriptions le plus tôt possible à:

*Association Suisse des Electriciens (ASE)*

*Services administratifs*

*Case postale*

*8034 Zurich*

*Téléphone 01 384 91 11*

*Fax 01 422 14 26*

**Dernier délai d'inscription: 6 août 1992**

L'organisateur ne peut garantir la réservation de chambres d'hôtel aux membres s'inscrivant après le 6 août 1992.

Pour l'inscription et le règlement des frais, veuillez utiliser le bulletin d'inscription du numéro spécial annexé au Bulletin ASE/UCS n° 13 du 3 juillet 1992 ou celui joint au Bulletin ASE/UCS n° 14 du 17 juillet 1992.

Compte de chèques postaux 80-6133-2, Association Suisse des Electriciens, Zurich.



---

## Horaire

### Aller

---

Bâle	dp	10.51	Genève	dp	08.25	Romanshorn	dp	09.39
Olten	dp	11.23	Lausanne	dp	09.10	Zurich HB	arr	10.50
Lucerne	arr	12.04	Berne	dp	10.31	Zurich HB	dp	11.07
			Lucerne	arr	11.46	Lucerne	arr	11.56
Berne	dp	10.31	Lugano	dp	08.57	St-Gall	dp	09.44
Lucerne	arr	11.46	Arth-Goldau	dp	11.14	Zurich HB	arr	10.53
			Lucerne	arr	11.39	Zurich HB	dp	11.07
Coire	dp	09.15	Neuchâtel	dp	10.06	Lucerne	arr	11.56
Zurich HB	arr	10.50	Bienne	dp	10.27			
Zurich HB	dp	11.07	Olten	arr	11.13			
Lucerne	arr	11.56	Olten	dp	11.23			
			Lucerne	arr	12.04			

### Retour

---

Lucerne	dp	15.56	Lucerne	dp	15.46	Lucerne	dp	16.04
Olten	arr	16.37	Olten	arr	16.25	Zurich HB	arr	16.53
Bâle	arr	17.09	Olten	dp	16.29	Zurich HB	dp	17.10
			Lausanne	arr	18.26	Romanshorn	arr	18.21
Lucerne	dp	15.56	Genève	arr	19.02			
Olten	arr	16.37	Lucerne	dp	16.14	Lucerne	dp	16.04
Olten	dp	16.48	Arth-Goldau	arr	16.40	Zurich HB	arr	16.53
Berne	arr	17.36	Arth-Goldau	dp	16.49	Zurich HB	dp	17.07
			Lugano	arr	19.03	St-Gall	arr	18.19
Lucerne	dp	16.04						
Zurich HB	arr	16.53	Lucerne	dp	15.56			
Zurich HB	dp	17.10	Olten	arr	16.37			
Coire	arr	18.45	Olten	dp	16.47			
			Bienne	arr	17.33			
			Neuchâtel	arr	17.54			